

L'histoire est comme une lanterne que l'on porte dans le dos, elle éclaire le chemin parcouru, mais elle n'éclaire pas devant soi.
Confucius.

Abrégés Chronologiques

Nois = Noïo.
Nucctum, = Nocetum, = Nocidum, = Nuccium, = Noisiacum.
Noisiaco Magno = Nuccium Magnum.
Nusiaci Magni.
Noisyacus – Noesciaco – Noysi.
Noisy-sur-Marne.

Noisy-le-Grand

Période de l'an 1801 à l'an 1850



Extrait du cadastre Napoléonien de 1819.

Abrégé chronologique

Noisy des origines à nos jours, et par analogie ce qui est connu alentour.

Période de l'an 1801 à l'an 1850.

L'an **1801**

L'usine de filature de coton, sise à Noisy, se réduit à une seule ligne de filature et n'occupe plus que 60 personnes.

La loi du 7 germinal an XI définit l'existence du Franc, qui prend le nom de franc germinal, il correspond à 5 g d'argent.

3 janvier **1802**

La Seine en crue avec une hauteur de 7.45 m pour un débit de 2.000 m³ par seconde.

Cette année verra les débuts des relevés visant à établir le cadastre qui permettra une bonne répartition de la contribution foncière.

Terres de Bry-sur-Marne arpentées-

Ces renseignements avaient été établis lorsque le prince de **Talleyrand** avait eu le désir d'acquérir la terre de Bry.

Estimation de l'ancien Fief de la Barre situé sur la commune de Noisy-le-Grand à une demi-lieue de Bry :

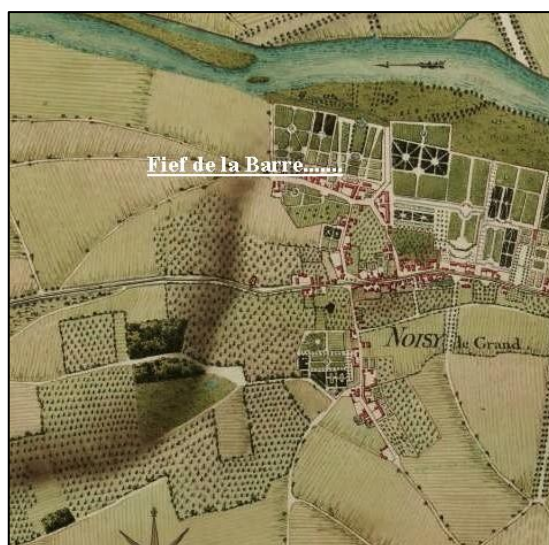
Ce domaine n'est plus composé que de ce qui formait autrefois le parc, les cours, les jardins et, les potagers dépendant du château, le tout est entouré de murs en bon état. La terre de la Barre fut réunie à celle de Bry, il y a 30 ans par le grand oncle du propriétaire actuel, il y avait environ 300 arpents de terres labourables ou prés qui en dépendaient et, qui ont été vendus pendant le temps de la confiscation des biens des condamnés ainsi que le château presque entièrement détruit et ses dépendances.

La partie du château de la Barre qui a été conservée sert de logement à 2 habitants du village, et le dessus est divisé en plusieurs greniers. Il y a dans les cours 2 belles granges, une bergerie et un colombier, la maison du vigneron qui cultive les vignes.

Devant le château est un clos de la plus grande valeur par l'excellente qualité des terres. Il est en partie planté en arbres fruitiers, il a plus de 28 arpents, il est entouré de murs nouvellement réparés, il dépend de cette habitation la jouissance en partie de très belles eaux qui y arrivent par un aqueduc en bon état.

En face de la maison de l'autre côté de la rue est un autre clos de 8 arpents aussi entouré de murs en bon état ; ce clos est planté en arbres fruitiers. Ces 2 clos y compris les bâtiments contiennent ensemble 36 arpents et seraient facilement loués 3000 francs...

Suivant Adrien **Mentienne** dans son ouvrage : Monographie de Bry. p506.



-Extrait plan de Trudaine - 1763-

9 vendémiaire an XI

Faisant suite à l'abolition des aides et des gabelles, le vide considérable laissé dans les finances publiques imposa de rétablir ces taxes sous le doux nom de : **Droits réunis...**

Rien ne se perd, tout se transforme ; dure loi de la physique.



L'an **1803**

Napoléon Bonaparte, premier consul, visite l'hôtel des monnaies à Paris. Le 21 ventôse An XII ;



27 mars **1803** – Le 7 Germinal an XI.

Création du franc germinal qui sera une monnaie stable jusqu'en 1928. Le premier consul Bonaparte réforma le franc créé en 1795 en lui donnant une valeur fixe : son poids de métal.

Crétet sera l'un des auteurs de la réforme monétaire : le franc Germinal d'un poids de 5 grammes dont 4,5 grammes d'argent pur.

En parallèle il sera mis en circulation les Napoléons, pièces de 20 francs de 6,45 grammes dont 5,8 grammes d'or.

L'effigie du 1^{er} consul figure sur toutes les pièces ; sur la tranche des pièces de 5 francs, sera gravé :

Que dieu protège la France.

16 mai **1803**

Le domaine de Beauvais devenu propriété du citoyen **Gillet**, celui-ci le vend pour 40 000 livres au citoyen **Jovin**, entrepreneur de la manufacture royale d'armes de Saint-Etienne.

M. **Jovin** sera dans le futur, un des plus importants, propriétaire terrien de Noisy avec 51 hectares de Villeflix, au lieu-dit la patte d'oie, face au domaine de Villeflix pour 38 hectares, 16 hectares au bois Saint-Martin, et 45 hectares aux Richardets soit un total de 230 hectares.



-Dessin au fusain d'André HURTRET-1925-Musée de Sceaux.

L'an **1804**

Naissance du code civil.

29 février **1804**

Loi sur Les chemins vicinaux de grande et petite circulation ; les anciennes ordonnances de 1522 à 1790 avaient obligés les propriétaires riverains à faire des plantations le long des routes d'abord et plus tard sur leur propre terrain à une certaine distance des bords extérieurs des fossés.



21 mars **1804**

Le code civil est promulgué le 30 ventôse an XII, ébauche établie par 4 juristes : **Maleville** ancien avocat et **Portalis, Tronchet** et **Bigot de Prémeneu**, ces 4 hommes présentent en 4 mois le projet de l'an VIII.

Ce code proclame enfin l'égalité de tous devant la loi.



2 décembre 1804

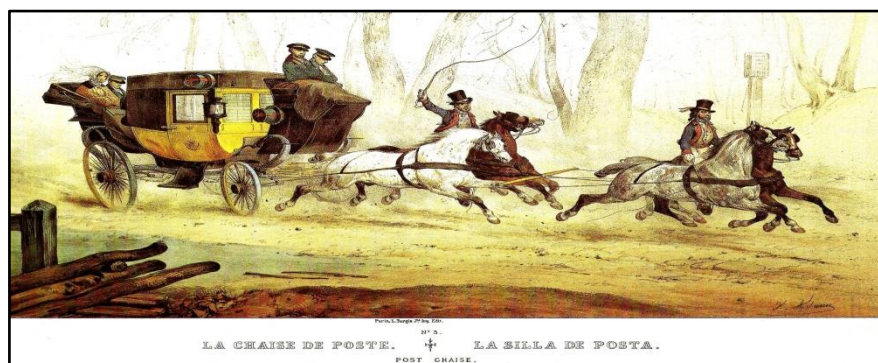
Sacre de Napoléon. Mais qu'est-ce qui pousse la hiérarchie Napoléonienne à se coopter ?...

Talleyrand se trouvait en location à Bry, en voisinage avec les grands personnages de l'époque : le maréchal **Mortier** résidait à Villiers, le maréchal **Lefebvre** à Combault, **Berthier** à Grosbois, **Fouché** à Pontcarré et Ferrières-en-Brie, vieux château féodal rénové au 17^{ème} siècle, on rapporte qu'il s'agit d'un bien national confisqué lors de la révolution et qu'il a acheté à un prix dérisoire, **Cambacérés** à Croissy-Beaubourg. Le général d'empire **Morand** l'ancien fief de Saint Senne à Noisy. Le général **Burthe**, domaine de La Roche du Parc et fief de la butte à Noisy. Le général François Xavier **Donzelot** à Neuilly-sur-Marne.

Le domaine de Villeflix confisqué par la révolution, est restitué à la famille Le Couteux de la Noraye. Celui-ci sera donné en dot à Alexandrine-Sophie-**Le Couteux de la Noraye**.

L'an 1805

Un service quotidien de voitures, assuré par les messageries des postes impériales, relie la commune de Noisy à Paris.



1^{er} mai **1805**

Nomination d'un garde champêtre Pierre François **Morel**, il est rémunéré, par tous les propriétaires terriens et locataires locaux noiséens, de 5 sols par arpent, et par jour de prestation.

1^{er} décembre **1805**

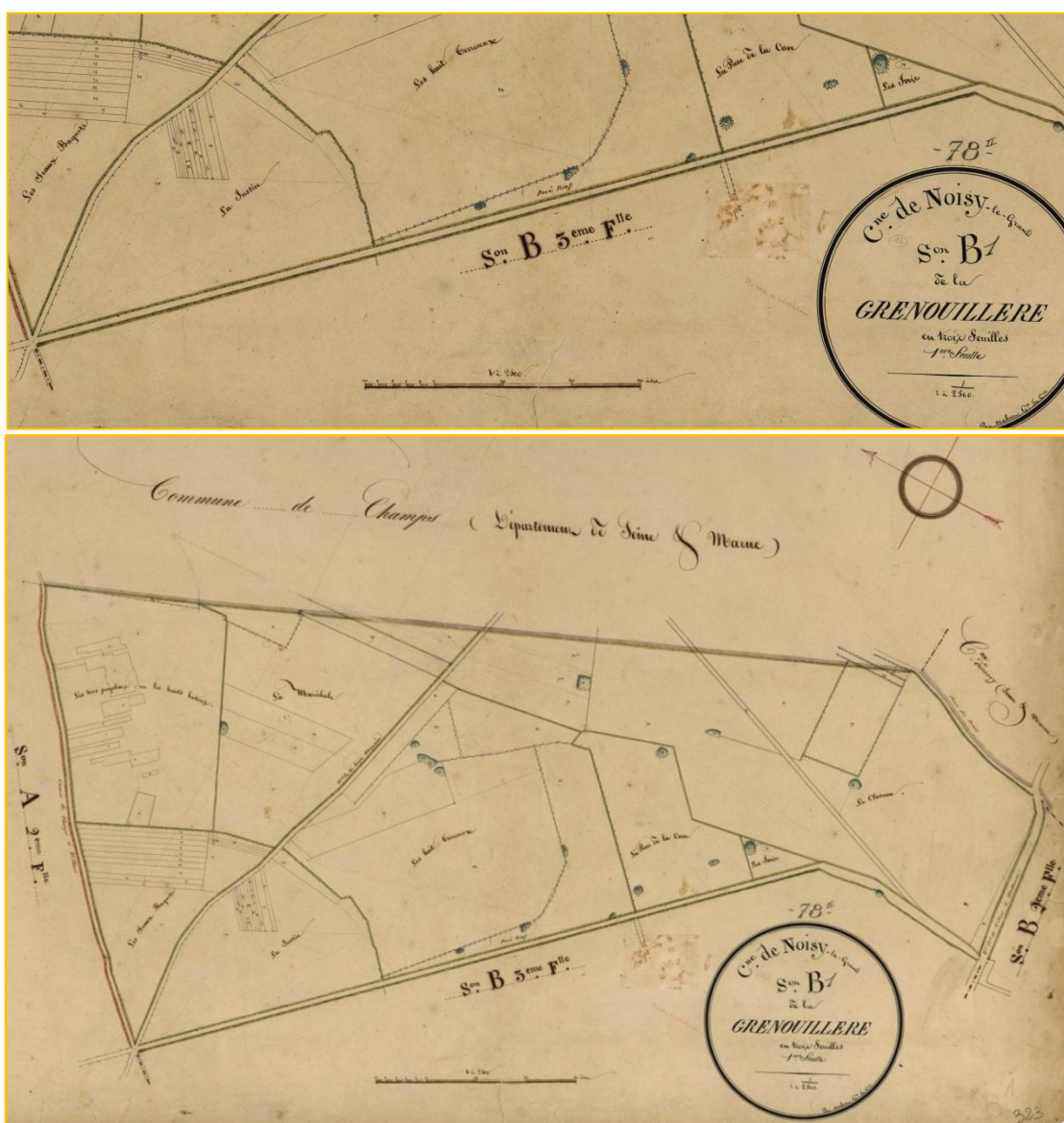
Lors de la victoire d'Austerlitz, l'on retrouve le général André **Burthe** d'Annelet, et C.A. Louis-Alexis **Morand** compte tenu de son action sur le plateau de Pratzen, ce dernier sera promu le 24 décembre 1805 général de division par l'empereur Napoléon. De cette proximité naîtra le futur voisinage à Noisy.

L'an **1806**

Claude-Paul **de Tugnot** est maire jusqu'en 1812 ; il était propriétaire du domaine de la Roche du Parc.

1052 habitants sont recensés à Noisy.

Le chemin du pavé neuf apparait pour la 1^{ère} fois, il s'étendait sur 8 kms avec une largeur de 8 m, décrit comme l'une des rares chaussées en cailloutis (*pierres de pays extraites au dépierrage des champs par les cultivateurs locaux*). Il a son origine au carrefour du chemin de Champs à Villiers, Pour rejoindre le grand chemin de Villiers à Malnoue.



4 Août **1806**

Le catéchisme impérial est rendu obligatoire dans tout l'empire sur un texte de **Caprara** librement inspiré de celui de **Bossuet** mais avec un ajout d'importance :

*Dieu a établi **Napoléon**, notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et de son image sur la terre. Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu...*

Les routes existantes sont élargies, et pavées du célèbre Napoléon de 20 cm de côté.

L'an 1807

Une délibération du conseil municipal évoque l'origine du lavoir communal en l'an 1791.

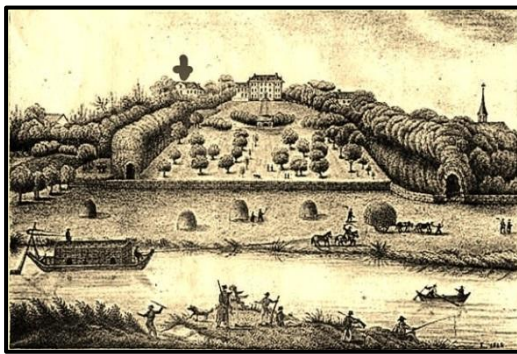
16 Décembre 1807

Création de la cour des comptes qui aura en charge le contrôle des dépenses publiques.

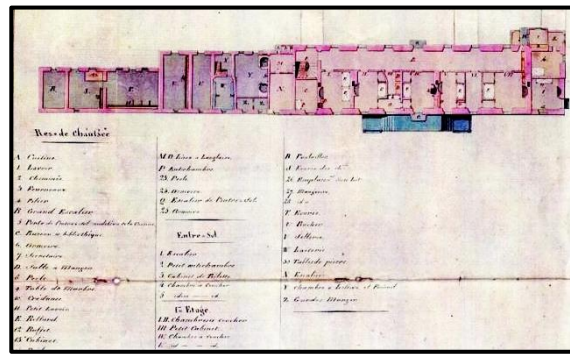
L'an 1808



Charles Antoine Louis Alexis **Morand**, général comte de l'empire, épouse la belle comtesse polonaise Émilie Lucile **Parys**, le 14 janvier 1808 à Varsovie, et s'installe dans la propriété qu'il a acquis à Noisy, rue Émile Cossonneau en voisin des Burthe ; de retour de campagne en 1809, naissance de ses 2 filles en 1809 et 1812, il y résidera jusqu'en 1814 où il vend sa propriété noiséenne bien nommée : *l'Ermitage*.



Histoireurope.fr

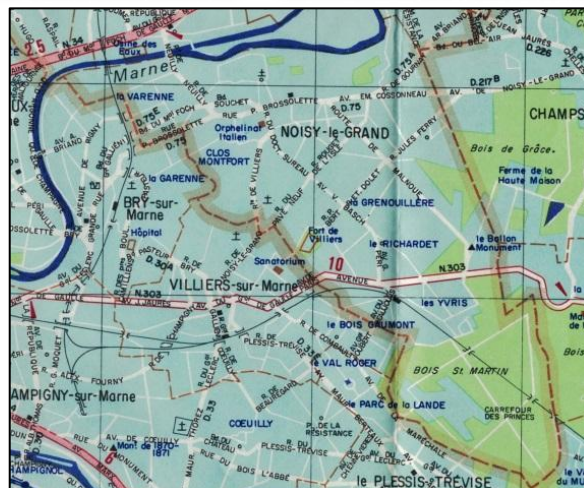


-Documents site société historique de Noisy-Gournay-Champs.

Jean **Jovin** acquiert le domaine de Villeflix.

25 octobre 1808

Le bois de **Gaumont** délimitant les territoires de Noisy et Villiers fut l'objet d'un rattachement à la commune de Villiers-sur-Marne sur décision administrative.



30 janvier **1809**

Bulletin des lois de l'empire français - n° 4199

Un décret impérial autorise l'acceptation de 2 legs faits aux pauvres de Noisy.

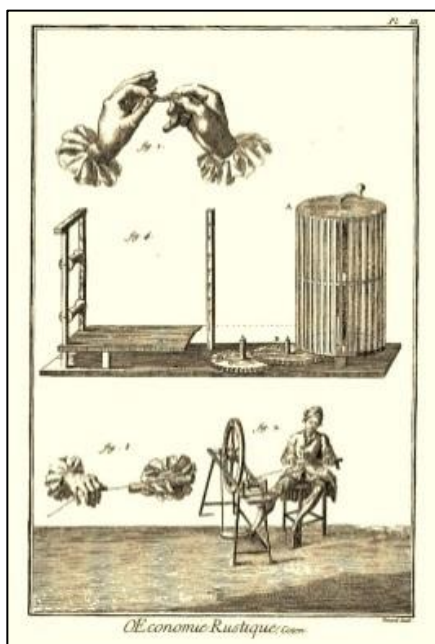
*Le 1^{er} de 2 400 francs et le second de 300 francs ; par la dame **Leboucher**, veuve du sieur Barthélémy Jean Louis le Couteux de la Noraye.*

L'an **1810**

Napoléon empereur ordonne qu'il ne reste plus en province qu'un seul journal par département, et que sa rédaction soit placée sous le contrôle du préfet.

L'ouverture des vendanges était fixée officiellement par la municipalité ce qui montre l'intérêt de ce qui touche la vigne locale et les vigneron ne s'aventuraient pas au non-respect de cette date.

Il s'établit dans la maison du sieur Hyacinthe **Piotté**, rue de Beauvais, une fabrique de bretelles qui occupa pendant près de 50 ans nombre de Noiséens. Des ateliers étaient installés dans ces grands bâtiments, mais certains ouvriers avaient des métiers chez eux. Ce fut pour les Noiséens une grande ressource donnant un travail assuré. Cette grande propriété conserva son aspect primitif jusque vers 1865, époque à laquelle, elle fut divisée et vendue par lots.



1^{er} novembre **1810**



Antoine **Thunloup** est nommé curé de la paroisse.

Par acte daté du 11 novembre - AM 46 W 55

*L'an 1810, ce jour de dimanche 11 novembre, M. **Thunloup** Antoine, prêtre du diocèse de Sens a commencé à exercer son ministère, comme pasteur de l'église de Noisy-le-Grand en vertu des pouvoirs a lui accordés par Monseigneur l'évêque de Versailles, en date du premier du mois susdit, même année, ce qu'il a signé au présent acte avec nous François Martin **Mabille**, adjoint de ladite commune pour l'absence du maire...*

L'an **1811**

Tout français entre 20 et 25 ans doit effectuer 5 ans de service militaire.

L'an **1812**

André **Burthe** d'Annelet de Rosenthal, général de Napoléon I^{er}, il a participé avec Morand à la victoire d'Austerlitz, son frère François-Dominique, et leurs épouses acquièrent le domaine de la Roche du Parc, propriété de Claude Paul de **Thugnot**, pour s'y installer jusqu'en 1820.

Jean **Jovin**, propriétaire du domaine de Villeflix, est nommé maire par le préfet de Seine-et-Oise pour une durée de 3 ans renouvelables ; il assurera cette fonction jusqu'en 1824.

L'an **1813**

Des rectifications de limite de territoire ont lieu avec la commune de Villiers.

15 mars 1813

Les Archives Parlementaires consignent :

*Art 124 - L'adjoint au maire de la commune de Noisy-le-Grand, département de Seine-et-Oise, est autorisé à échanger au nom de la commune, sans soulte, ni retour, le terrain d'un chemin inutile et une portion de mauvais terrain communal, contenant tous deux en superficie 2 689 mètres et 78 centimètres, évalués à 588 Fr et 9 centimes contre un chemin inutile et une portion de terrain voisin de la maison d'école, propre à faire une place de récréation pour les écoliers, le tout contenant 1 639 mètres et 26 centimètres, estimé 819 fr et 63 centimes et appartenant au sieur **Tugnot**, maire, qui a donné son consentement à l'échange et payera les frais en résultant.*

9 avril 1813

Le conseil municipal à l'issue de la grand-messe, après avoir fait battre le tambour par places, et rues priant les Noiséens de se rendre au conseil qui se tiendra à la porte de l'église pour la nomination de 2 gardes-messiers.

1^{er} septembre 1813

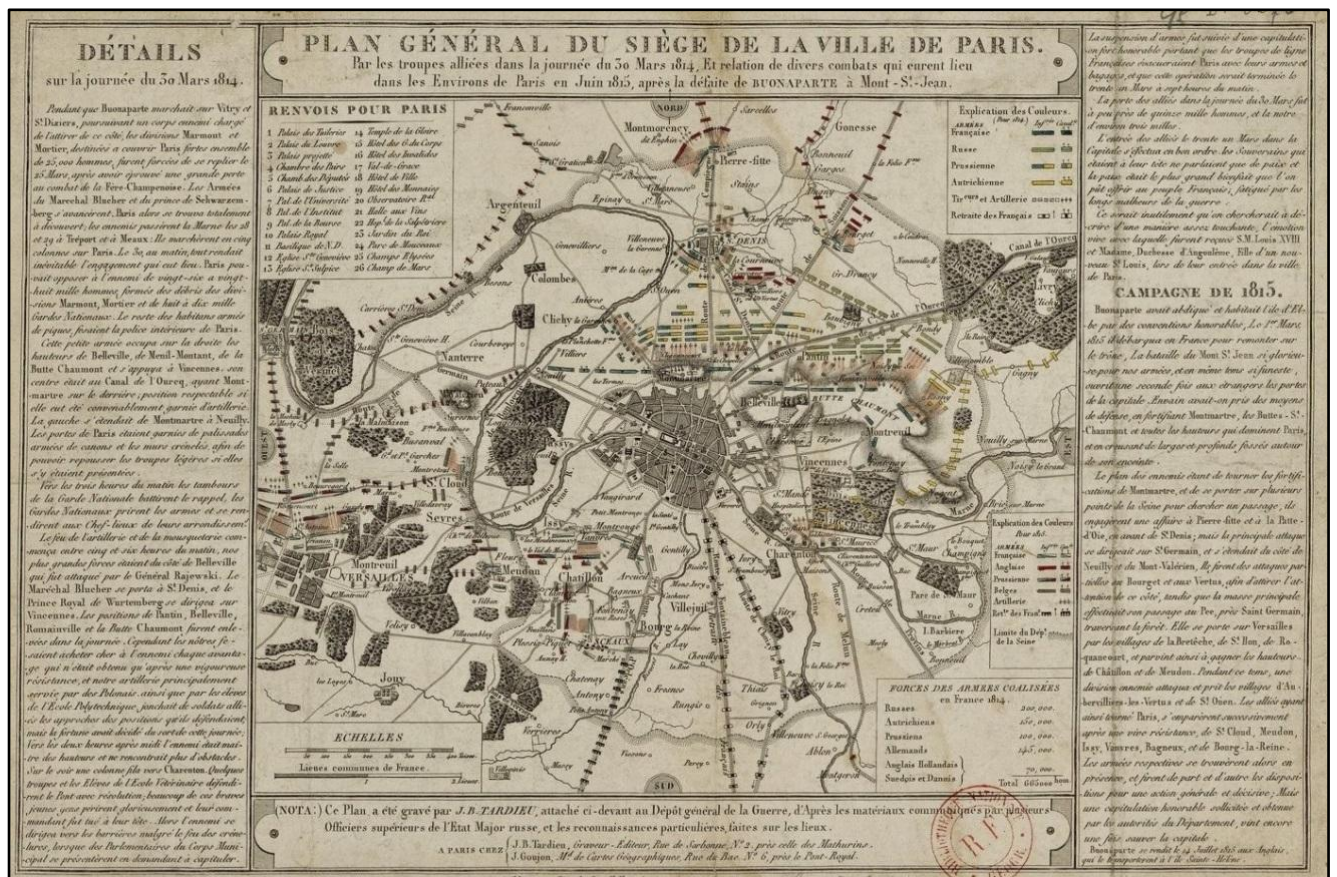
M. **Jovin** vend à M. Germain **Petit**, banquier, le domaine de Beauvais pour 40 000 francs. M. Germain **Petit** détient sur Noisy, comme propriétaire terrien 41 hectares aux Yvris et 24 hectares à la grenouillère.

14 février 1814

Napoléon passe la nuit, à Meaux dans la chambre épiscopale qui a vue le grand prédicateur Jacques Bénigne **Bossuet**, évêque de Meaux.

29 mars 1814

Paris vit à ses portes les armées alliées des Prussiens, des Russes et des Autrichiens. L'armée russe occupera les villages aux alentours de Paris.



31 mars **1814**

Les alliés entrèrent dans Paris par le faubourg Saint-Martin, à leur tête le roi de Prusse et l'empereur de Russie. L'occupation du territoire par les troupes Russes sera totale ; les habitants durent fournir logement et nourriture à l'armée d'occupation.

7 juin **1814**

Beugnot nommé par le roi **Louis XVIII** au ministère de la police, prit une ordonnance rendant obligatoire l'observation des dimanches et fêtes : défense de travailler, voire même de déménager, fermeture des cafés, restaurants, et cabarets pendant la durée des offices ; des amendes sont prévues pour sanctionner les récalcitrants.

Une loi sera prise pour rendre aux nobles émigrés leurs biens non vendus par la nation.



L'an **1815**

Même occupation, et ses tribulations, un changement de régime, et le retour des Bourbons.

Résultat du 1^{er} empire : plus de 1.700.000 soldats tués, 2 à 3 milliards de dettes, des provinces perdues.

Les guerres avaient coûté plus de 20 milliards.

Le département de Seine-et-Oise fut déclaré totalement occupé. Dès le 3 juillet, l'intendant général prussien **Ribbentrop** fait paraître un arrêté que le département payera comme frais de guerre à l'armée prussienne la somme de 2 millions de francs.

Les réquisitions en argent ne furent pas les seules que les habitants eurent à supporter ; les alliés voulurent habiller, équiper, et nourrir leurs armées aux frais des territoires occupés. Les soldats s'habituent à se servir eux-mêmes et à faire abus de tout. Cette invasion dura plus de 2 mois ; ils causèrent par leurs pillages la ruine des populations au milieu desquelles ils furent cantonnés.

L'an **1816**

L'année sera sans été, avec un record de 167 jours de pluie, tout commence par un printemps anormalement pluvieux, et frais, mais l'été fut remplacé par un automne battu par une pluie incessante, pluies diluviennes, chutes de neige, températures hivernales se succèdent tout l'été. Le poète anglais lord **Byron** retranscrira dans un poème : Ténèbres, l'étrangeté de cet été là.

Le poème est inspiré de faits réels : l'éruption d'un volcan entraînant un bouleversement climatique, une prédiction d'un astronome qui voyait la fin du soleil détruisant le monde.

Fief du Brayer : après M. de Silhouette, son neveu M. **de Laage** en avait hérité, puis après lui son fils vendit ses domaines au baron **Louis**, ministre d'état et des finances.

L'an **1817**

L'année de la misère, des bandes de maraudeurs courent les campagnes armés de piques et de bâtons, et brandissant des étendards ou l'on pouvait lire : *du pain ou du sang*. A l'approche des semis, des gardes des récoltes seront armés pour surveiller les champs jusqu'aux moissons. Des émeutes menacent de faire basculer des régions entières dans l'anarchie. Pour ne pas être débordé le gouvernement de **Louis XVIII** opte pour une solution d'occuper ces énervés en leur fournissant pelles et pioches pour éviter qu'ils ne prennent des massues et des armes à feu. Une politique sociale de grands travaux est instituée pour conjurer la crise économique. Toute la France se transforme en un vaste chantier. Contre une miche de pain des milliers de citoyens sont mobilisés.

Recueil des lois, ordonnances, règlements et tarifs concernant les perceptions municipales à Paris.

21 juillet **1817**

Nous, conseiller de l'état, Préfet du Département de la Seine, arrêtons ce qui suit : les poteaux indicatifs des limites de la perception de la banlieue de Paris seront placés sur les routes, chemins et lieux désignés au tableau : arrondissement de Sceaux - Bry-sur-Marne 13^{ème} poteau - sur la route de Bry à Noisy-le-Grand à la jonction du chemin de la Garenne. 14^{ème} poteau - sur le chemin de Bry à Noisy-le-Grand longeant les murs du parc de M. le baron Louis...

L'an **1818**

Une École d'enseignement mutuel est fondée par M. Germain **Petit** et établie à ses frais ; elle accueille les enfants non scolarisés dans le système payant.

L'habitation sise rue de Beauvais sera revendue en 1829 à M. **Ruffin**.

Dictionnaire topographique des environs de Paris.

De Charles Oudiette.

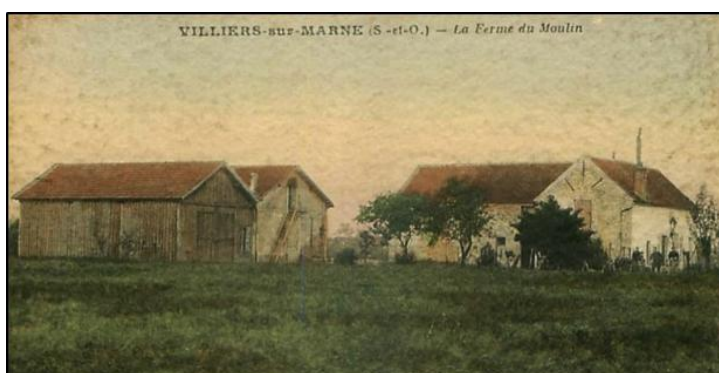
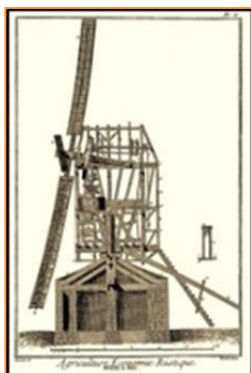
L'état du domaine de Villeflix est cité en ces termes :

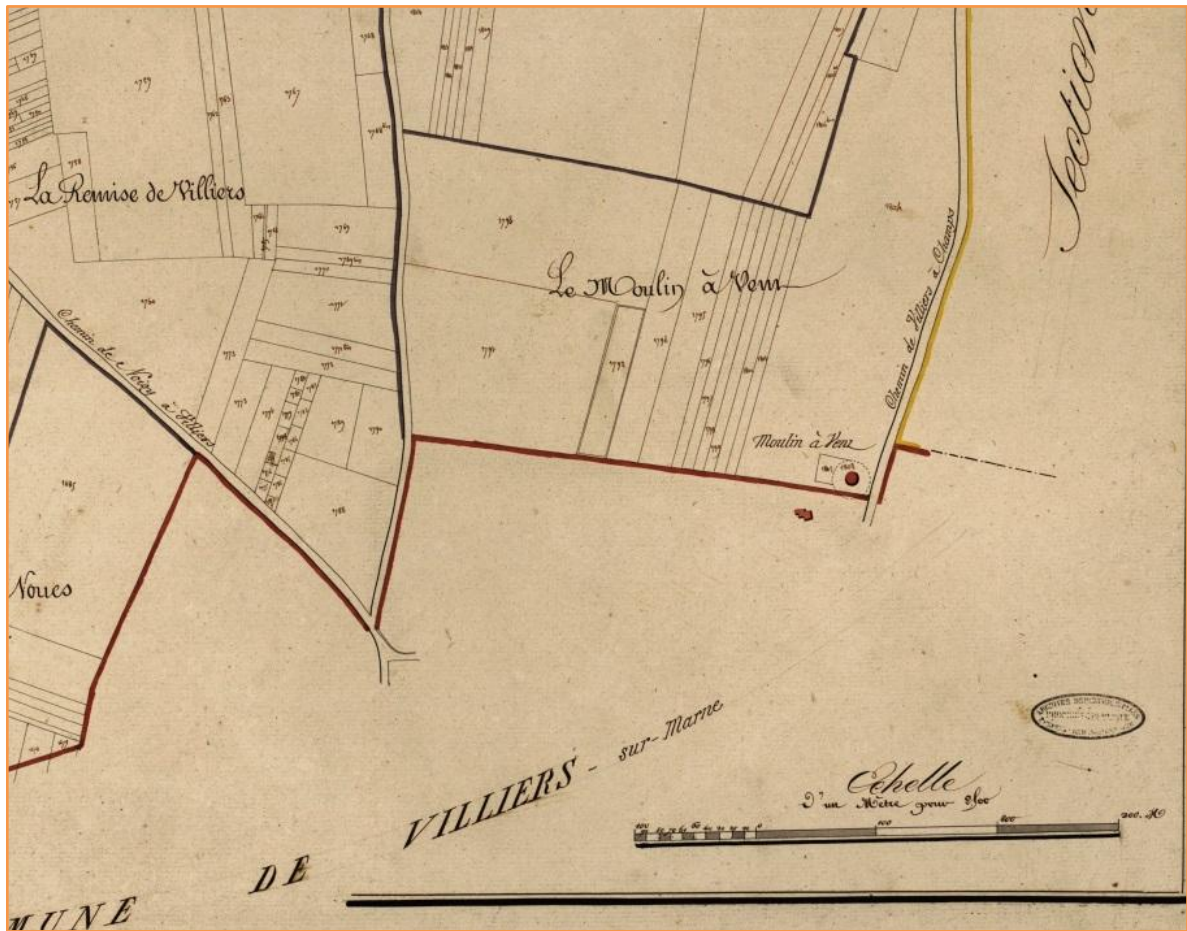
*Il ne reste plus que le parc où circulent de belles eaux...
Et le miroir d'eau ...*



L'an 1819

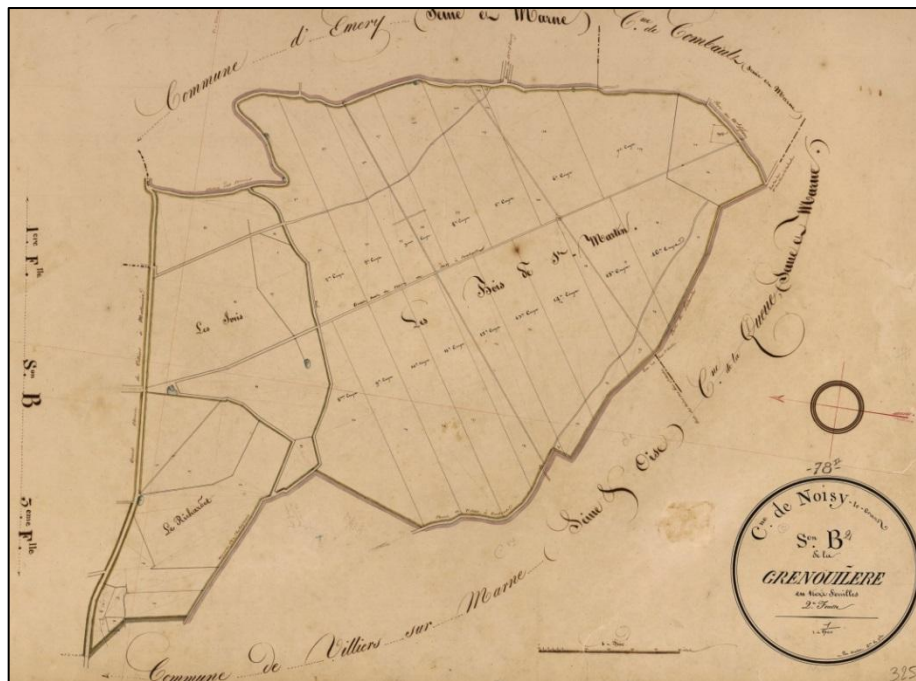
Le cadastre napoléonien recense un moulin à vent sur le chemin du fort de Villiers (il s'agit d'un moulin tour, ou à calotte tournante ; la maison du meunier se trouve à une vingtaine de mètres à l'ouest, sur la commune de Villiers, au nord du moulin on y trouve un puits).





Les **Petits Jardins**, appellation du domaine de Beauvais portée sur le cadastre Napoléonien de 1819.





L'an 1820

Cinq propriétaires se répartissent le bois Saint-Martin : le comte des Gravier, le baron **Louis**, propriétaire du fief de la Barre, monsieur **Lamarre**, le général **Burthe**, propriétaire du fief de la Roche du Parc, et monsieur **Jovin**.

Sur plusieurs années M. Armand **Santerre**, (neveu du général Antoine Santerre acteur de la prise de la bastille, et bien nommé : *le père du faubourg*, il procède au rachat de 3 lots du bois Saint-Martin, sur plusieurs années de 1820 à 1822 ; il y fera bâtir les bâtiments existants ; le 4^{ème} et dernier lot sera acquis par sa veuve en 1840.



Le chemin du Pavé Neuf est achevé. Il prend son origine au chemin de Villiers, pour rejoindre la rue de Malnoue.





12 juillet **1820**

Annonce parue dans le journal **Le Petit Parisien** :

Adjudication chambres des notaires de Paris- Château de Villeflix - mise à prix : 143 200 francs ; contenance 7 hect 800 - jouissance immédiate - s'adresser à Paris à Maître Gastaldi - notaire - dépositaire de l'enchère - 5 rue Drouot...

L'an **1821**

Noisy compte 1 124 habitants.

Un extrait du cadastre précise une fosse à poissons sise sur l'emplacement de l'actuelle rue Jean Vaquier.

Élections de 1821 : la liste générale des électeurs du département de Seine-et-Oise recense pour le canton de Gonesse : 51 électeurs dont 1 seul pour la ville de Noisy : M. **Jovin**, propriétaire terrien, et maire.

12 juillet **1821**

Un don permet de financer une nouvelle cloche pour l'église.

Madame Marguerite Prudence Déperrois veuve de M. Mabilie vient remettre au conseil municipal une somme de 500 francs que le conseil municipal décide d'affecter au remplacement de la cloche cassée depuis 2 ans...

5 mars **1822**

Le nouveau propriétaire du bois Saint-Martin, M. **Santerre** interdit l'usage de la Grande route de chasse de Noisy à Pontault *la grande allée ou allée des princes*.

Dans l'attente d'un arbitrage préfectoral, le droit d'usage sera appliqué par le maire M. **Jovin** Jean.

27 août **1823**

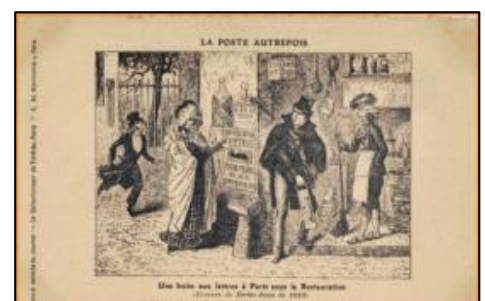
Réorganisation du service des Postes dans le département de la Seine : il est créé à Noisy des boitiers facteurs. La division de Paris, fera tous les jours à 7 heures du matin, et à 1 heure du soir, l'envoi de dépêches pour le bureau de Noisy.

1^{er} septembre **1823**

Établissement des bureaux de poste aux lettres dans toute la banlieue parisienne.

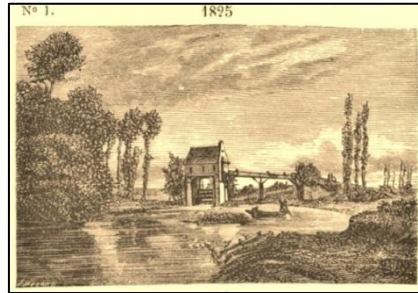
L'an **1824**

M. Jean **Jovin**, alors maire de Noisy, vendit le domaine de Villeflix à M. Jacques **Hardouin** qui sera un des futurs maires de Noisy.



La rue de l'Échelle, bien nommée car se trouvait là : l'échelle de justice exposée à tous les passants. Celle-ci est débaptisée pour devenir rue de Montmarcel et de nos jours rue Gambetta.

L'an **1825**



-Le moulin farinier de Noisiel –

Jean Antoine Brutus **Menier**, droguiste parisien, loue un moulin hydraulique sur la Marne, dont l'existence est attestée par une charte de Louis XII en 1157 ; avant de l'acquérir en 1838. La bâtisse en bois montée sur 2 piliers offre un gain énergétique et permet d'améliorer la pulvérisation des drogues.

3 janvier **1825**

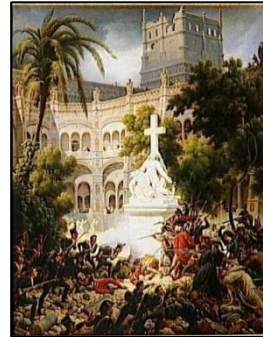
Pour mettre fin aux réclamations des émigrés, et apaiser les colères entre anciens, et nouveaux propriétaires, le ministère **Villèle**, dépose des projets de loi à la chambre des pairs.

Georges Eloy **Du Château** successeur de M. **Jovin** en qualité de maire de Noisy.

30 septembre **1827**

Le peintre Louis François **Lejeune**, nommé baron d'empire en 1810, exécute à Noisy un tableau peint à l'huile, et nommé : *Épisode du siège de Saragosse - Assaut de San Engracia - le 8 février 1809.*

Celui-ci est conservé de nos jours au musée de Versailles.



Le capitaine **Lejeune** fut chargé par Napoléon de lever le plan des batailles, et combats, auxquels il assistait. En 1819, il reçut d'un braconnier à la campagne un coup de fusil, à bout portant, qui le blessa horriblement aux 2 mains, depuis cette époque, l'état de ses doigts et de sa vue ne lui a plus permis de se livrer à son talent favori avec le même succès.

30 décembre **1827**

Le fief de la **Butte**, détenu par M. **Burthe** d'Annelet, baron, général du 1^{er} empire, est vendu à Jean-Isidore **Buisson** dont la fille Sophie-Louise et son mari François **Périac**.

Cette propriété d'une superficie de 18 hectares comprise entre la grande rue et les bords de Marne.

L'an **1828**

Un nouveau pont est construit à Gournay à l'initiative du duc de **Ventadour** et du vicomte de **Barres**.

M. Germain **Petit** propriétaire de l'hôtel de Beauvais revend, pour 45 000 francs, sa maison à M. Jean-Baptiste **Ruffin** (greffier en chef du tribunal de commerce de la Seine) propriétaire terrien de 123 hectares à Noisy.

L'an **1829**

À la fin de l'hiver, des troubles surgissent liés aux mauvaises récoltes, la cherté du pain, la recrudescence des bandes de mendiants, les attroupements populaires sur les marchés aux cris : *Du pain, du pain...* La misère s'installe, les paroisses ouvrent de nouvelles souscriptions, les associations de charité se mobilisent.

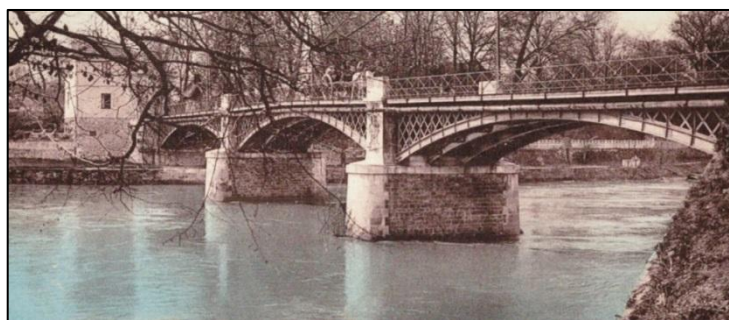
Victor **Hugo** transcrira cette période douloureuse dans ses romans.

Avril **1829**

M. le Vicomte **Barrès du Molard** réalise le pont de Gournay, sur le principe de ponts à grande portée, l'inauguration verra la présence de madame la Dauphine, accompagnés de M. le duc de **Ventadour** ainsi que le

directeur général des ponts et chaussées s'ensuivront les essais de mise en charge des tabliers du pont en date du 3 avril 1829, préalable à la mise en service du pont.

Repris dans le Journal du **Génie Civil** – 1829.



3 juin **1829**

Le service rural des Postes est réorganisé ; le public rural était obligé de retirer son courrier au guichet, mais il eut fallu que celui-ci en soit informé pour le faire, ainsi chaque année 300.000 enveloppes étaient dirigées au rebut.

L'an **1830**

L'hiver sera rude, la Seine restera gelée durant un mois. A Boulogne, on pêchait en décembre et janvier des quantités importantes de soles, chassées des mers du Nord par le grand froid. Mais ce furent les faits de congélation et de débâcle de la Seine et des rivières de son bassin qui occupèrent l'administration.

Elle chercha à en diminuer les dangers en brisant les glaces ; des essais par marrons à briser la glace dits aussi marrons de M. **Gluck** furent entrepris près de la Plaine d'Ivry. M. Fournet, ingénieur en chef du département de la Seine, et M. Morin ont été témoins du prodigieux effet des marrons de M. Gluck lorsqu'ils sont bien employés, c'est à dire lorsque au lieu d'être lancés au fond de l'eau, comme l'a fait M. **Ruggieri** à Paris, on les fixe à une perche pour les présenter et les faire éclater immédiatement sous le glaçon flottant que l'on veut briser...

Le 26 janvier, d'après le rapport de l'inspecteur général de la navigation :

Un courrier exprès, arrivé hier de Choisy-le-Roi, annonçait que les glaces descendues de Melun et Corbeil étaient bloquées par le pont de Choisy, et y formaient un mur de 15 pieds de hauteur ; que les piles étaient submergées jusqu'au couronnement, que la commune se trouvait dans un immense lac. Ainsi averti, on s'est tenu, à Paris, en extrême vigilance [...]

A 3 heures du matin les glaces sont parties avec force au gré du courant pour venir se bloquées sur les ponts supérieurs et la grande estacade de l'Île Saint Louis. [...] Sur les 5 heures les glaces sont reparties en furie en aval. La blanchisserie des sirènes au pont des arts, a été enfoncée par les glaçons qui s'y sont logés, l'ont brisée et coulée à fond de manière à ne pouvoir être sauvée [...]

On craint le 9 février, une seconde débâcle plus grave que la première. Un amas de glaces venues de la Marne supérieure, s'est arrêté dans la longueur d'une lieue et demie sur la partie de la rivière qui traverse Corbeil. On releva à Paris une température de - 17°c [...]

Le roi **Charles X** fait publié, le 25 juillet une série d'ordonnances qui musellent la presse, restreignent le droit de vote et dissolvent le parlement. Devant ces provocations, Paris est en insurrection. Les 3 journées glorieuses : les 27-28-29 juillet.

Le 31 juillet, la dette publique de la France est de 199 millions de rentes pour un budget de 1 014 millions.

3 août **1830**

Charles X abdique en faveur de son petit-fils ; c'est le triomphe de la bourgeoisie libérale et voltairienne, toute les provinces acceptent avec joie la révolution, et le retour du drapeau tricolore que les postillons juchent victorieusement sur leur voiture.

De ce moyen bien des villes apprendront le changement de régime.

Sous la baguette d'Adolphe **Thiers**, le duc d'Orléans est élu roi des Français par 219 députés récemment élus contre 33, et par 89 pairs contre 10. S'instaure la monarchie de Juillet avec **Louis Philippe I^{er}** comme roi.

Le roi Louis Philippe fit pour le paysan deux choses excellentes :

L'organisation des chemins vicinaux et l'instruction primaire.

L'an 1831

La loi du 18 mars 1831 règle l'élection des conseillers municipaux par les habitants les plus imposés ou les notables de chaque commune. La domination de la classe moyenne est bien établie. Classe ouverte à tous aux dires de **Guizot** : *Enrichissez-vous par le travail, et par l'épargne, et vous deviendrez électeurs.*

On dénombre 1 171 habitants à Noisy.

L'an 1832

Mars 1832, une épidémie venue de Pologne, le choléra sévit sur Paris du mois de mars au mois de septembre, et fera plus de 20 000 victimes dont Casimir **Pérrier**.

Installation du docteur **Sureau** à Noisy : il était médecin de l'état civil et sera Conseiller municipal de 1838 à 1879.

La commission chargée de remédier à l'envasement du petit bras de la Marne mentionne :
Que la présence de pieux vraisemblablement attribuables à un moulin à eau avait été relevée en 1770...

On se remémore en 1079-1096, **Eudes Hérisson**, seigneur de Neuilly, avait cédé au prieuré de Saint-Martin-des-Champs un emplacement sur le bord de Marne pour construire 2 moulins à eau.



23 décembre 1832

La commune de Noisy demande son rattachement au canton de Livry, arguant que l'état actuel de classement dans le département de Seine-et-Oise et au canton de Gonesse, ne sont pas en accord avec la situation géographique de la ville.

L'an 1833

François **Guizot**, ministre de l'éducation publique, fait adopter la loi du 28 juin 1833 obligeant les communes à fonder et entretenir leur propre école primaire, gratuite aux indigents.

M. **Guibout** reprend la filature qui comprend 70 métiers pour 40 à 50 personnes.

La filature de coton devient une fabrique de galons.

12 février 1834

Le conseil municipal dans ses délibérations autorise les travaux de pavage de la rue de Beauvais, et ce jusqu'à l'embranchement du chemin vicinal de Villiers.

L'an 1835

8 février 1835

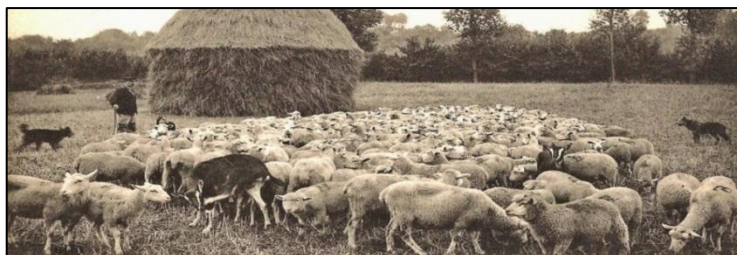
M. **Ruffin** sur proposition du préfet est nommé Maire de Noisy.

Le comte d'**Hozier Le Dall de Kéon** fait l'acquisition du domaine de Villeflix.

École : les filles sont regroupées dans une maison de location sise rue d'Alsace-Lorraine (actuelle rue Jean Vaquier).

Une institutrice est recrutée par le conseil municipal : mademoiselle **Lesourd** qui était préalablement en poste sur la ville de Tournan.

Le conseil municipal supprime les droits de parcours et de vaine pâture pour les moutons destinés à la boucherie qui divaguait sur le territoire communal.



Les membres du conseil ont à se prononcer sur l'état des chemins communaux, il est rapporté que :

*Des particuliers empiétaient journellement sur les chemins de la commune et notamment sur le chemin qui va au Clos d'Ambert, un fossé rempli par M. **Lecat** à la mare dimanche, le chemin qui conduit de Villiers à Gourmay qui n'a plus sa largeur à cause d'un fossé fait par M. **Clermont**, le chemin qui conduit aux Clapiers qui est obstrué par des haies plantées sur ses bords, le chemin des Vaches ; un chemin dont M. **Guibout** s'est approprié au lieudit la Saussaye, conduisant de la route départementale n° 10 à la ruelle des Brayers et au sentier des Loges...*

L'an 1836

La loi sur les chemins vicinaux transforme la France, l'agriculture lui doit la plupart des progrès.

Ces étroits chemins : sentiers pour gagner les vignes ; chemins verts, bordés de haies protectrices qui interdisent le vagabondage des bêtes que l'on mène au pâturage ; chemins des bucherons...

C'est grâce à eux que la vie rurale s'ouvre, et respire.

M. **Noel**, entrepreneur en bâtiment, intervient sur l'église Saint-Sulpice pour divers travaux.

Paris et ses environs

M. Leblanc de Ferrière, éditions des guides Richard - 1838

L'an 1837

Noisy-le-Grand, à 4 lieues à l'est de Paris, sur le bord de la Marne et sur une hauteur qui domine cette rivière d'environ 250 pieds : canton et justice de paix de Gonesse, arrondissement de Pontoise, département de Seine-et-Oise.

Cette commune de 1170 habitants, fournit 240 gardes nationaux au bataillon de Gagny.

Le territoire offre un aspect varié et agréable, il est coupé de vallées fertiles et bien cultivées. Une route départementale le traverse et conduit à Saint-Maur. Plusieurs chemins vicinaux aboutissent à la commune.

*On remarque, dans les environs de Noisy, 4 châteaux d'une architecture moderne. Parmi eux se trouve celui de M. Ruffin dans lequel l'impératrice Joséphine épousa le comte de Beauharnais. Les autres châteaux appartiennent à Mme la comtesse d'Augier, à M. Buisson et à Mme la comtesse veuve **Grundler**.*

Plusieurs autres maisons de campagne se font distinguer par leur belle position et leur élégante structure. L'air est pur, les rues sont toutes pavées, propres et bien entretenues. Les vivres ne coûtent pas cher, on se les procure facilement. Une petite place ornée d'une fontaine est située au centre du village.

L'église est d'une construction ancienne et à besoin de grandes réparations, la commune se propose de les faire incessamment. N'ayant pas de presbytère, la commune paie le logement du curé. Noisy n'a qu'une école primaire pour les 2 sexes, et 2 institutions libres.

L'agriculture est florissante, ses principaux produits sont en vins et céréales, dont le débouché est Paris avec lequel la commune établit ses relations par la route départementale qui va rejoindre celle de Bry. L'étendue du territoire embrasse environ 300 hectares, l'arpent de terre se vend de 1 000 à 2 000 francs suivant la qualité. L'industrie n'a rien qui mérite d'être mentionné.

La fête patronale a lieu le 15 août.

*Maire : M. **Ruffin** - adjoint - M. Ferri - curé : M. Gosselin - percepteur des impôts : M. Fessard ; ses jours de recette sont le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois - capitaine de la garde nationale : M. Xavier. Il est facile de se déplacer : la voiture de Torcy passe tous les jours dans la commune...*

Le petit Journal de Lagny

Jacques-Amédée Le Paire - 1896

L'an 1838

Sur la Marne, un service de bateaux à vapeur transportant les voyageurs de Lagny à Paris fut établi. Mais par suite de difficultés de navigation, surtout à Chelles et à Saint-Maurice, des chutes d'eau de Douves, Noisiel et Petit Bry, cette entreprise ne prospéra pas, et l'expérience fut abandonnée...

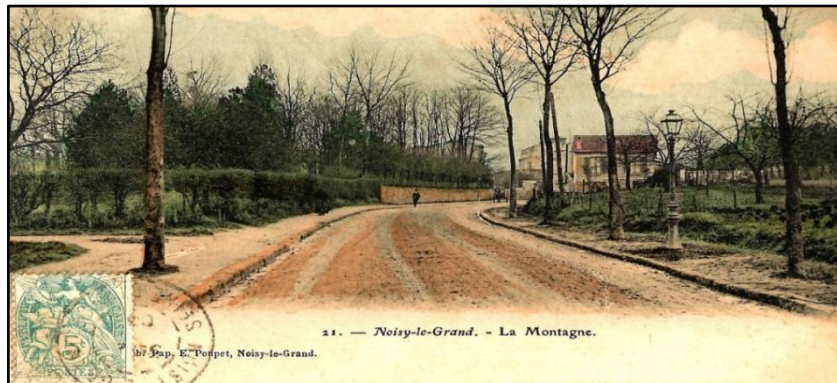
La commune de Noisy recrute un instituteur M. Jean-Marie **Mahé**.

Le puits de la justice au bord de la route départementale n° 10 est comblé du fait d'un manque d'eau.

Ou se fait jour, un projet d'abaisser l'altitude de la route de la Grande rue en face de celle de la Chapelle au
Lieudit la Montagne.

La route départementale n° 10 qui conduit de Bry à Noisy, et qui dessert la commune de Champs, il existe dans la partie qui sert d'entrée à Noisy - côté Bry une montagne qui aurait besoin d'être baissée de 2 pieds au moins, et ce sur une longueur de 100 mètres ;

Que ce travail est d'autant plus nécessaire que l'on est obligé quand on arrive à ce point de décharger les chevaux de somme, et les charrettes de la moitié de leur charge pour pouvoir poursuivre sa route...



L'an **1839**

Une délibération du conseil municipal arrête que l'éboulement d'une galerie souterraine sise rue de Beauvais et canalisant les eaux de captage des sources du plateau, vers le centre du village est de nature à menacer la sécurité publique. Des travaux de consolidation seront entrepris.

L'an **1840**

A la mort du comte **d'Hozier de Dall de Kéon**, M. Charles-Louis **Bignan** fut le nouveau propriétaire du domaine de Villeflix.

12 mars **1840**

La première loi sociale est votée par la chambre :

Interdiction d'employer dans les manufactures, usines et ateliers les enfants de moins de 8 ans ; de 8 à 12 ans la durée de travail ne doit pas excéder 8 heures ; de 12 à 16 ans, 12 heures coupées de repos...

Le château de Vincennes sera transformé en fort de seconde ligne.





3 mai **1841**

Les communes peuvent user du droit pour construire une halle nouvelle.

Jadis, le seigneur haut justicier avait dans chaque localité le droit d'établir des halles, il en payait les dépenses de construction et d'entretien, et recevait en compensation de nombreux droits sur les marchandises exposées à la vente.

Août **1841**

Les filles sont regroupées avec les garçons, dans l'école communale, pour un total de 70 élèves, les bébés sont accueillis dans une salle d'asile. Des logements pour l'instituteur et l'institutrice y sont aménagés, et une salle est réservée pour la mairie.

A cette date on dénombre 1 079 habitants à Noisy.

La municipalité noiséenne acquiert la maison du sieur Desvignes qui deviendra la 1^{ère} mairie (appellation ancienne mairie sise au 10, de la rue Pierre Brossolette).



L'ancienne école de garçons est transformée en presbytère. Les plans seront dressés par M. **Blondel** architecte, le devis des travaux de réaménagement s'élève à 2 144 Francs.



Le mur d'enceinte du cimetière de Noisy s'effondre partiellement sous l'instabilité du sol argileux miné par les eaux de ruissellement.

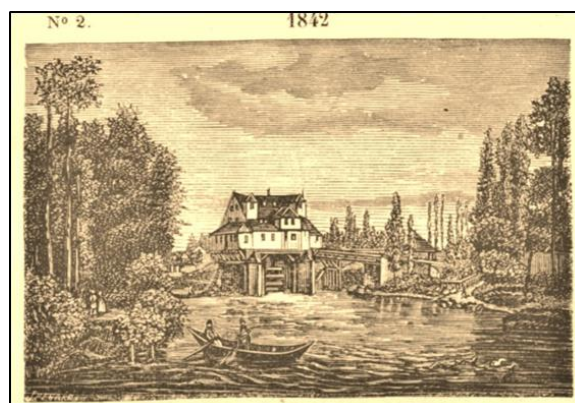


L'an **1842**

On évoque la construction d'un pont traversant la Marne, entre Noisy, et Neuilly-sur-Marne.



Le moulin de Noisiel propriété d'Émile Justin **Menier** est agrandi.



Janvier **1843**

Le terme *Mairie* est apposé sur le bâtiment **Desvignes**.



15 février **1843**

Pierre **Ruffin**, maire de Noisy, prononce le discours inaugural de la mairie :

Mes chers concitoyens.

Voilà la première fois que vous prenez possession de votre maison commune, désormais vous ne serez plus obligés de chercher un asile chez l'un ou l'autre, vous avez votre chez vous. Vos enfants recevaient une éducation dans des endroits mal famés aux extrémités du pays, par des maîtres inhabiles. Aujourd'hui, ils la reçoivent dans des classes vastes, bien aérées, au centre de la commune, par une institutrice et un instituteur, [...] Vos classes sont assez grandes pour contenir vos électeurs et vous éviter le désagrément de tenir vos assemblées dans des endroits publics. Vous avez voulu avoir une cloche pour annoncer l'ouverture et la fermeture des classes ainsi qu'une horloge. Nos ressources étant épuisées et au-delà vos dons volontaires vous ont procuré l'une et l'autre que l'on entend par toute la commune et dans les champs... Vous vous êtes résignés à faire les sacrifices nécessaires que le gouvernement du Roi a allégés [...]

Vive le roi...

L'an **1846**

Regroupement des garçons et des filles dans l'école qu'abrite la mairie, ce qui permet d'accueillir 50 filles et 70 garçons.

Noisy compte alors 1 116 habitants.

Le printemps et les premières semaines de l'été sont caniculaires, l'été est considéré comme l'un des plus chauds depuis un demi-siècle.

À l'annonce d'une première augmentation du prix du pain des désordres éclatent.

Dans La Presse **Lamartine** titre : "*le pauvre a faim et la France a peur.*"

Dans certaines villes plus d'un tiers des ouvriers sont sans emploi.

Les ateliers de charité, ouverts par les municipalités n'atténuent pas la misère grandissante.

Les murs des villes se couvrent de placards :

Messieurs les marchands de blé, vous êtes priés de faire diminuer les prix, sans quoi, nous ouvriers, seront obligés de vous donner la correction qui ne tardera pas...

Certains maires, attentifs par démagogie ou humanisme, mettent en place des contrôles de prix, mais ceux-ci seront recadrés par les préfets.

L'an **1847**

Les banquets réformistes, ou les doctrines les plus subversives seront discutées.

*"La France s'ennuie" avait dit **Lamartine** : il fallait une révolution pour l'amuser...*

Ce n'est plus du pain que le peuple réclame, mais un changement de régime avec pour slogan :

À bas le roi, la troupe est avec nous... Nous demandons la république ; et que l'on brûle toutes les fabriques ; et toutes les filatures de coton, car tous les peuples de la terre sont tombés dans une misère...

La traversée de la Marne est rendue possible entre Neuilly et Noisy par *nacelle* avec un maximum de 4 personnes. Le tarif passager est de 5 centimes.

M. **Malézieux** reprend la filature de Noisy.

Le projet de création d'un marché alimentaire est approuvé par le conseil municipal.

Le conseil municipal répond sur l'injonction de la préfecture d'éloigner le vieux cimetière de l'église :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a l'honneur de faire observer à M. le sous-préfet que l'église est hors des habitations de la commune ; qu'il paraît dans les temps anciens antérieurs à Chilpéric, cette église était une chapelle qui a été augmentée suffisamment pour en faire une église ;

Que la commune de Noisy qui alors s'étendait à peu de distance de la Marne, et devait être peu considérable, a été obligée à cause des inondations de remonter et de laisser en arrière d'elle son église qui se trouve à mi-côte ; que les terrains que la commune occupait sont devenus des prés qui resteront tels parce que la Marne les couvrant à chaque inondation empêche que l'on puisse y établir une habitation, et par conséquent ne se trouve pas dans les prévisions de la loi... AM 46 w 56.

La dernière république pendant la révolution de 1848

Par Jules Seurre-éd-Garnier-1860

24 février **1848**

Proclamation de la 2^{ème} République.

A l'abdication du roi **Louis-Philippe**, suivra la mise en place d'un gouvernement provisoire.

Le 2 mars paraît un décret réduisant la journée de travail à 10 heures à Paris et 11 heures en province, cela fait une semaine de plus de 66 heures avec comme argumentaire :

Un travail manuel trop prolongé, non seulement ruine la santé du travailleur, mais encore, en l'empêchant de cultiver son intelligence, porte atteinte à la dignité de l'homme.[...] Le suffrage universel direct sans la moindre obligation de cens est adopté. Les français seront électeurs à l'âge de 21 ans et éligibles à partir de 25 ans ; le scrutin sera secret, les bulletins imprimés, il n'y aura plus de ballottage puisque la majorité relative sera requise...

2 avril 1848

Le conseil municipal s'est réuni le 2 avril conformément à la circulaire du citoyen commissaire pour le département de Seine-et-Oise, afin de délibérer sur les moyens de fournir de l'ouvrage aux ouvriers [...] Le conseil municipal et les plus imposés présents M. Buisson, M. La Roche, M. Lottin. Après examen des ressources de la commune, un budget de 91 francs destinés aux travaux d'entretien des pavés sur les chemins vicinaux, qu'en conséquence il n'y a aucun autre moyen de venir au secours des ouvriers que par une souscription publique [...].

Cette souscription recueillera 596 francs [...] Le conseil municipal et les plus imposés considérant qu'ils ne pourront pas donner une journée trop forte afin d'employer plus d'ouvriers, arrêtent que la journée sera payée de 1.75 francs à 2 francs [...] L'endroit où se fera le travail au chemin qui conduit de Noisy à Bry dit chemin des clapiers, et que les dits membres du conseil surveilleront à tour de rôle les travaux... A.M 46 w 57

22 avril 1848

Le matin de Pâques débiteront les élections pour l'assemblée nationale.

Le 4 mai, dès la 1^{ère} séance, la majorité propose cette motion :

L'Assemblée Nationale Constituante déclare au nom du peuple français, à la face du monde entier, que la République proclamée le 24 février est et restera la forme du gouvernement de la France.

Le gouvernement provisoire promulguera un décret le 1^{er} mars qui stupéfia les campagnes ; les paysans qu'on avait leurrés d'une diminution certaine de leurs impôts, s'ils se prêtaient par le concours de leurs votes aux plans de l'opposition sous le précédent régime, comment il fallait, tout en retirant moins des propriétés, payer autant d'impôts que par le passé, et cela dans le seul but de tenir des engagements de prodigalité et de rester fidèle à des contrats de corruption. Cela commença à les faire réfléchir et bientôt l'impôt des 45 centimes par franc imposé d'office sur le capital de toutes les contributions directes, vint enlever leurs dernières illusions sur le gouvernement provisoire à bon marché.

Il y avait 4 sortes de gouvernements : le 1^{er} celui de M. Blanc et Albert qui voulaient le communisme ; le second celui de Ledru-Rollin, qui voulait la république rouge et la terreur. Le 3^{ème} celui de M. de Lamartine qui voulait ménager tous les partis et les concilier par son éloquence ; le 4^{ème} MM. Arago, Marie, Garnier-Pagès et Marrast qui représentaient le parti modéré...

On dénombre 314 électeurs noiséens. M. **Ruffin** est élu Maire par le 1^{er} conseil municipal issu des élections.

La Marne cessant d'être navigable de Vaires à Neuilly, le gouvernement provisoire de la république fit creuser un canal par les insurgés qu'il employait dans les ateliers nationaux ; il fut terminé en 1862 et la 1^{ère} écluse fut construite à Neuilly.

Mme Ledru-Rollin ne se gênait pas pour dire que son mari prenait des précautions et envoyait des fonds en Angleterre. Un de mes amis, le colonel Garnier, me dit qu'il était de sa connaissance que M. Ledru-Rollin avait envoyé 14 000 livres sterling (350 000 francs), et que M. Bignan, marchand de chevaux à Neuilly, en avait été l'intermédiaire...

25 février 1848

Le droit au travail est réclamé par un ouvrier du gouvernement provisoire, le drapeau rouge est arboré comme symbole de la république sociale, et grâce à l'habile éloquence de **Lamartine** le drapeau tricolore reste l'emblème de la France, on fait au rouge quelques concessions : une rosette à la hampe du drapeau sera un souvenir de reconnaissance pour le dernier acte de la révolution.

27 Février 1848

Paraît le décret instituant les ateliers nationaux, qui devaient employer les chômeurs aux frais de l'état. L'organisation en sera confiée au ministre des travaux publics M. Marie ; à de grands travaux de terrassement pour la création de canaux et de voies ferrées. Ils seront plus de 100.000 à fin avril.

Mai 1848

On dénombre 127 enfants scolarisés à Noisy regroupant 72 garçons et 55 filles.

La garde nationale compte dans ses rangs 183 Noiséens dont 18 pompiers volontaires.

21 juin 1848

Par décret, les ateliers nationaux sont supprimés. 110.000 ouvriers sont jetés sur le pavé. On invite les plus jeunes à s'enrôler dans l'armée, les autres partiront en province faire des travaux de terrassement.

10 décembre 1848

Le peuple des campagnes profondément dégoûté de la république surtout par l'impôt des 45 centimes, commença à prêter l'oreille à un candidat illustre.



Résultats de l'élection présidentielle :

Le nombre des électeurs inscrits étaient de 9 936 000 ; suffrages exprimés : 7 327 345.
Le Candidat Louis **Napoléon** est élu et obtient : 5 434 226 votes.

1^{er} janvier **1849**

Abolition de l'impôt du sel. Un second acte destiné à flatter la classe des cabaretiers, fut la suppression de l'exercice sur les boissons, et son remplacement par un droit sur la production, qui frappait 3 millions de cultivateurs pour favoriser 300.000 débitants et leur turbulente clientèle.

Le 1^{er} timbre français à l'effigie de Cérès (gravé par Jean-Jacques **Barre**, graveur général des Monnaies, le profil de Cérès, déesse des moissons, allégorie agricole et symbole de la liberté qui ornera les timbres jusqu'en 1852) entre en circulation, désormais c'est l'expéditeur qui paie la taxe des lettres envoyées.

Une taxe uniforme de 20 centimes est perçue par timbre pour toute lettre circulant à l'intérieur de la France dont le poids n'excédera pas 7 grammes et demi, et ce quelle que soit la distance à parcourir. Cette année-là la poste acheminera 158 millions de lettres.

L'an **1850**

Par la loi du 15 mars 1850 :

Toute commune de 500 habitants et au-dessus est tenue d'avoir au moins une école publique, si elle n'en est pas dispensée par le conseil départemental.

La ville de Lagny s'était opposée à l'établissement d'un marché à Noisy, le 23 mai 1850, avec plus de raison encore. Un marché le jeudi de chaque semaine à Torcy eut la même conséquence.

A chaque marché qui se tient sur la commune, le maire doit constater les prix courants et les quantités vendues des denrées de première nécessité, telles que froment, seigle, orge, avoine, méteil...etc. ; c'est l'état de ces prix que l'on nomme mercuriales, tiré de ce qu'autrefois, les marchés se tenaient le mercredi.

